

COURS 02 - La classification des signes

Il existe de nombreuses propositions théoriques de classifications des signes, tant en sémiotique générale (qui tente de produire une classification qui fonctionne pour l'ensemble des signes quels qu'ils soient) que selon les tentatives de sémiologies particulières (on parle alors de sémiologie du cinéma, de sémiologie de la photographie, etc...). Au risque de s'éloigner du projet initial d'un système global de compréhension.

La plupart des études contemporaines en sémiologie/sémiotique s'appuient pourtant sur la classification de Saussure ou de Charles Peirce qui tous deux établissent trois critères de relation entre le représentamen et l'objet : l'icône / l'index (que souvent l'on reprend sous le terme « indice » / le symbole.

- L'icône vient du grec /eiko/ « ressembler » ou « semblable à ». L'icône est le signe dont le représentamen (le signifiant) a une relation de similarité avec l'objet (le référent).
- L'index (l'indice) a une relation de continuité physique avec ce qu'il représente (on parle de causalités pour les signes physiques par exemple).
- Le symbole a une relation arbitraire conventionnelle avec ce qu'il représente (ce sont par exemple les drapeaux, et Peirce fait rentrer dans les symboles le signe linguistique).

1. L'intentionnalité du signe

Il est essentiel de redire ici que le signe, pour être signe, doit être intentionnel. La trace n'est pas un signe.

Il est difficile de savoir si certaines mains sur le mur sont plus que des traces, laissés là « par hasard ». Pour d'autres, comme les mains négatives ou les accumulations de mains identiques (appartenant au même individu), l'intentionnalité semble évidente. Et au sein de ces signes, il semblent lorsqu'on y regarde de plus qu'il y a des différences dans l'intentionnalité.